

Lisseuil
Lettre municipale d'informations
Décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

En cette fin d'année 2021, je reviens vers vous pour vous faire part des réalisations effectuées au cours de ces douze derniers mois, mais aussi pour vous annoncer ce que l'équipe municipale prévoit pour 2022.

➤ **Voirie 2021 et 2022**

Les travaux annoncés dans mon courrier de janvier dernier ont été exécutés, comme prévu, par l'entreprise AES basée à Combronde.

Ceux-ci, ont concerné la réfection totale de la « Rue des Gras » à la Villatte (dénomination cadastrale) et des travaux de busages aux Veillards.

Depuis quelques années, vous le savez, la compétence voirie a été transférée à la Communauté de communes « Combrailles, Sioule & Morge ». Tout a donc été supervisé par le conducteur des travaux, Luc RODRIGUES, de notre intercommunalité en liaison avec André BROMONT et Christophe CROMARIAS, délégués de la commune pour tout ce qui concerne les travaux de voirie.

L'année 2022, devrait voir une bonne réfection des voies communales sur le village de La Villeneuve.

Deux opérations seront menées « rue des fougères » pour une estimation hors taxe de 14 634 euros.

Là encore, c'est Luc RODRIGUES qui a établi ces évaluations qui seront soumises à une Commission d'appel d'offres en début d'année prochaine.

Ces deux opérations redonneront un bon lifting sur les voies et intersections du village.

Des demandes de subventions, comme chaque année, sont faites auprès des services de l'Etat (DETR) et du Département (FIC).

➤ **Logements communaux**

Nos trois logements sont actuellement loués. Deux des locataires sont présents depuis plus d'un an, et une troisième personne est arrivée avec ses enfants cette année.

• **Travaux réalisés dans le logement occupé en 2021**

Un vieillissement général de l'intérieur du bâtiment a nécessité la réfection quasi totale de l'ensemble. Deux artisans (plâtrier-peintre et plombier) sont intervenus en plus des travaux effectués « en régie directe » par nos employés communaux. Le total (main d'œuvre, matériaux, etc...) a coûté 6 193 euros.

Des demandes de subventions ont été faites et acceptées :

- l'une auprès de l'État pour 1 857 euros ;
- une autre auprès de la Région dans le cadre du plan « Bonus Relance » pour 3 096 euros ;
- le reste à charge pour la commune n'a donc été que de 1 240 environs.

A ce titre, vous verrez prochainement, comme c'est le cas dans de nombreuses communes, installés deux panneaux couleur bleue (l'un à l'entrée du bourg en venant de Châteauneuf-les-Bains, l'autre toujours à l'entrée du bourg en venant de la Villeneuve « **La Région aide ses communes** »).

Pour les travaux de plâtrerie-peinture, nous avons fait effectuer ceux-ci par l'auto-entrepreneur Damien DELAVET, installé aux Veillards, qui je le souligne, a facturé sa prestation, à un prix très raisonnable.

D'autres missions, moins conséquentes, ont été accomplies par l'entreprise DEKONINCK, basée aux Parolles (petits travaux de menuiserie dans une maison et de zinguerie dans une autre).

Là aussi, nous avons privilégié une entreprise locale !

Enfin, dans le cadre du Plan gouvernemental d'économie d'énergie, la commune a engagé les démarches nécessaires pour qu'une isolation thermique intervienne. Les travaux ont été accomplis au cours de l'été dernier pour l'euro symbolique dans les combles de nos trois logements.

Une dératisation par une entreprise spécialisée est intervenue en amont. Souhaitons que nos locataires puissent avoir une facture énergétique un peu diminuée !

➤ Eglise, Salle des fêtes

- Eglise

Des travaux de rénovation ont dû se faire au niveau des deux battants de la porte et aussi de la fenêtre extérieure de la Sacristie.

L'entreprise Lancereau de Marcillat, a effectué un ponçage général avant que Damien DELAVET redonne un peu d'éclat avec trois couches de lasure à cette entrée dans l'église.

Un tableau religieux rectangulaire a été donné à la commune par un peintre clermontois. Il a été installé dans la chapelle de droite. Un éclairage de celui-ci avec interrupteur et le remplacement de certains spots ont été confiés à l'entreprise SOUBRE Electricité, basée aux Racles, à Saint-Remy-de-Blot (travaux prévus début 2022)

- Salle des fêtes

Peu louée cette année, pour des raisons sanitaires, elle l'aura été trois fois, y compris pour le réveillon du 31 décembre prochain.

Un état des lieux, avant et après location et réalisé avec Patrick MANSARD, deuxième adjoint, et le loueur. Aucun problème constaté.

En revanche, elle a aussi été prêtée quelques fois à des associations communales et nous avons déploré qu'un radiateur dans l'espace buvette a été arraché. Pas très sympathique, de la part de l'auteur des faits, puisqu'il a recalé comme il a pu, le dit radiateur pour que cela passe inaperçu.

Pas vu, pas pris !

Je demande une grande vigilance aux responsables des associations pour que d'autres faits de ce type ne se reproduisent pas à l'avenir.

Patrick MANSARD, effectuera dorénavant un état des lieux systématique après chaque mise à disposition.

Le remplacement de ce contacteur plus la pose va couper plus de 300 euros.

Autant il est normal de remplacer ce qui est défectueux, autant il est anormal de payer pour des dégradations.

➤ Enfouissement de ligne à haute tension

ENEDIS a fait installer un transformateur au niveau du Bourg et enfouir ses réseaux haute tension allant jusqu'aux Parolles par un sous-traitant, l'entreprise CDE (Créateurs d'Energie) dont le siège est à Aurillac.

➤ Fiscalité

Nous avons tous constaté une augmentation plus ou moins sensible de notre taxe foncière en 2021. Cette augmentation est due à une majoration des taux fiscaux de l'intercommunalité. Un choix a été fait de maintenir les services publics, notamment auprès de l'enfance jeunesse et des personnes âgées (EHPAD, portage des repas à domicile, etc.), mais aussi de promouvoir l'attractivité du territoire.

Les dotations ayant été revues à la baisse, une augmentation des taux fiscaux a eu lieu. Vous avez pu lire dans le dernier bulletin intercommunal, des explications à ce sujet.

Il faut aussi noter l'instauration obligatoire de la taxe GEMAPI (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Néanmoins, vous pouvez tous constater, comme l'avais souhaité et réalisé mon prédécesseur, je n'ai pas voulu, avec l'accord du Conseil municipal, modifier les taux communaux, depuis que je suis maire.

➤ Personnel communal

D'une part, Dominique JOUVE, agent communal, va faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} octobre 2022. En conséquence, après discussion avec les membres du conseil municipal, nous anticiperons son départ en recrutant une nouvelle personne (nombre d'heures hebdomadaires, horaires, missions).

D'autre part, une convention de mutualisation pour utilisation et achat de matériel a été signée entre les communes de Saint-Remy-de-Blot et de Lisseuil. Cette dernière est conclue pour une durée d'un an et reconductible. Elle permet à Julien DESCLAVELIERE d'utiliser des équipements nécessaires à ses missions dédiées à l'entretien des espaces verts.

Le coût pour notre commune est d'environ 1 100 euros pour 2021.

➤ Achat de tables et de bancs

En 2021, nous avons acheté trois grandes tables ; deux pour remplacement dans la partie bar de la Salle des fêtes et une pour installation dans la salle de réunion de la mairie.

En 2022, nous remplacerons deux bancs détériorés sur l'aire de pique-nique en bord de Sioule situé e dans le Bourg et un banc sera installé près de la « fontaine miraculeuse », dans le Bourg également. Julien va s'en charger.

Il devrait aussi relasurer les fenêtres de la salle polyvalente cet hiver, qui en ont bien besoin.

➤ Recensement

Une enquête de recensement est prévue sur la commune du jeudi au 20 janvier au samedi 19 février 2022. L'agent recenseur nommé par la commune est Carole DOSTREVIE, comme en 2015.

Cette dernière sera amenée à déposer dans votre boîte aux lettres ou à passer à votre domicile.

La coordonnatrice est notre secrétaire, n'hésitez pas à la contacter en cas de besoin.

➤ Célébrations, cadeaux et arbre de Noël

• Célébrations

En 2020, aucune commémoration mémorielle n'a eu lieu en raison de la crise sanitaire.

Le 11 novembre dernier, nous avons renoué avec la tradition : défilé avec les pompiers, gerbe, discours. Un vin d'honneur agrémenté de petits entremets servi à la salle des fêtes, a semble-t-il été bien apprécié.

Pour rappel, ces moments de commémoration ont lieu, sauf exception, les 08 mai et 11 novembre à 10 heures à Lisseuil. Vous êtes tous les bienvenus.

• Colis de Noël

Comme l'an dernier, nous avons demandé à l'huilerie de Blot, de nous confectionner des colis contenant du « sucré » et du « salé ».

Les personnes inscrites sur la liste électorale ayant au moins soixante-cinq ans au 31 décembre 2021 recevront, avant Noël, leur colis. Lorsqu'un couple est concerné (huit couples sur la commune) c'est un unique colis, mais nettement plus étoffé que lorsqu'il s'agit d'une personne seule.

• Arbre de Noël

Il va avoir lieu le dimanche 12 décembre 2021 (flyer joint) pour la joie des enfants de moins de douze ans qui recevront leur cadeau. Un spectacle plus un goûter combleront toutes les personnes présentes. Une lettre à l'intention des enfants et des parents, élaborée par les membres d'Anima'Sioule, a été transmise pour distribution aux intéressés.

Vingt-trois enfants sont concernés à Lisseuil. Un total d'environ soixante-cinq avec ceux de Saint-Remy-de-Blot.

Remercions les membres d'Anima'Sioule qui s'occupent avec le Président Baptiste FOGLIENI, et la Bureau, de toute cette organisation dans des conditions sanitaires aléatoires.

➤ **Nouveaux habitants**

Cette année 2021 a vu arriver de nouveaux habitants sur notre commune. Ce mouvement, à ma connaissance, va se poursuivre en 2022 et même 2023.

Je souhaite en votre nom, à ces personnes, la bienvenue parmi nous, ainsi qu'une bonne intégration.

➤ **Etat-Civil**

• **Naissances**

Le 07 mai 2021 à Beaumont : Naëlle COLLANGE

Le 06 septembre 2021 à Beaumont : Cameron BICHARD

• **Décès**

Le 16 février à Riom : Thérèse GRAVIER épouse BROMONT

Le 11 mars à Cébazat : Josiane FONTENILLE épouse MARGOT

➤ **Vie privée**

La probabilité est grande, pour qu'avec ma femme, nous quittions Clermont-Ferrand début février, pour habiter à Villeurbanne à deux pas de Lyon. Nous nous rapprocherons de nos deux couples d'enfants et petits-enfants. C'est une décision familiale. Mon départ ne change rien pour vous, je continuerai à venir au moins une fois par semaine à la mairie. Je réglerai toujours les affaires avec notre secrétaire, par mail ou téléphone durant la semaine, en liaison avec les adjoints s'il le faut.

J'avais pris un engagement d'un demi mandat auprès de vous en mars 2020. Je compte bien, si ma santé le permet, le tenir. Au-delà on verra ! Personne n'est irremplaçable.

Du printemps jusqu'en automne, nous retrouverons notre maison dans le Bourg de Lisseuil et le rituel reprendra ses droits.

➤ **Vœux**

Dans cette période troublée, notamment par toutes les incertitudes sanitaires, je vous souhaite de passer en famille ou avec vos amis, de bons moments pour les fêtes de fin d'année 2021.

Tous mes vœux, de santé mais aussi de temps heureux vous accompagnent pour 2022.

Bien à vous,

Martial GENDRE,
Maire